

Un problème de collecte ?
Besoin de renseignements ?
Service Environnement CC2V
tél. : 03 44 96 31 00

IMPORTANT :

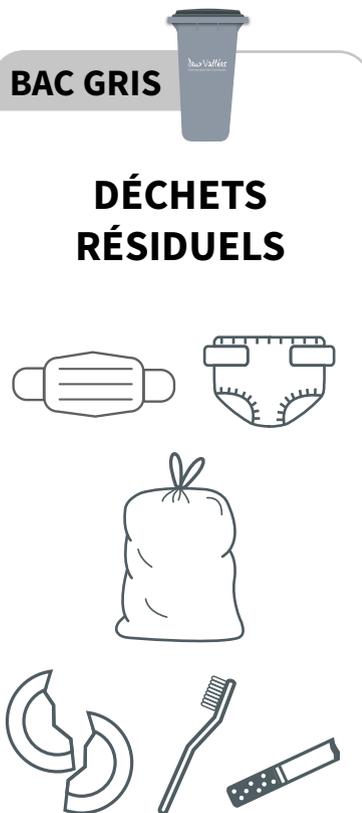
- **Sortez les bacs la veille** au soir des jours de collecte.
- Le **bac bleu** n'est accepté que pour la **collecte des déchets végétaux**.
- Les collectes sont **maintenues les jours fériés**.

Règlement de collecte et guide du tri sur cc2v.fr

VOUS HABITEZ :

BAILLY
LONGUEIL-ANNEL
THOUROTTE

MARDI



BAC GRIS

DÉCHETS
RÉSIDUELS

BAC JAUNE

TOUS LES
EMBALLAGES (vides)
ET PAPIERS



MARDI

BAC VERT

EMBALLAGES (vides)
EN VERRE



NI VAISSELLE
NI VITRE

40 bornes à verre sont à
disposition sur le territoire.
cc2v.fr

PREMIER MERCREDI
DU MOIS

BAC MARRON

DÉCHETS
VÉGÉTAUX



- Ne pas tasser
- Limiter à 1m³ de dépôt
- Déposer des fagots d'une longueur inférieure à un mètre
- Les souches et troncs sont à déposer en déchetterie

Pensez au compostage

LUNDI 13 JANVIER 2025

TOUS LES LUNDIS DU
10 MARS AU 24 NOVEMBRE

ENCOMBRANTS

RENDEZ-VOUS AU
06 03 17 02 38

CONDITIONS
AU DOS



TEXTILES



Tous les vêtements, les
linges et les chaussures
se recyclent.

Plus de 30 bornes sur
la CC2V !

MÉDICAMENTS



Les **MÉDICAMENTS**
périmés ou non
consommés sont
à **RAPPORTER EN
PHARMACIE**.

CHEVINCOURT / LE PLESSIS-BRION
MACHEMONT / MAREST-SUR-MATZ
MÉLICOQ / MONTMACQ
SAINT-LÉGER-AUX-BOIS / TRACY-LE-VAL
VANDÉLICOURT

JEUDI

JEUDI

DEUXIÈME MERCREDI
DU MOIS

LUNDI 13 JANVIER 2025

TOUS LES LUNDIS DU
10 MARS AU 24 NOVEMBRE

CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT
CHIRY-OURSCAMP
PIMPREZ
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT

VENDREDI

VENDREDI

TROISIÈME MERCREDI
DU MOIS

MERCREDI 15 JANVIER 2025

TOUS LES MERCREDIS DU
12 MARS AU 26 NOVEMBRE

Reprise « 1 pour 1 »

Si vous achetez un électroménager neuf, votre magasin a l'obligation de reprendre votre ancien appareil au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. C'est la reprise « 1 pour 1 ».

Réemploi

Donnez une seconde vie à vos objets, pensez à les déposer en recyclerie et ressourcerie !

Collecte des encombrants sur rendez-vous

 **06 03 17 02 38**

SERVICE GRATUIT

Comment ça marche ?

- Prendre rendez-vous par téléphone
- Déposer sur le trottoir uniquement les objets validés avec notre partenaire **la veille au soir***

Acceptés :

- **Gros meubles** (fauteuil, canapé, table, armoire, matelas, lit,...)
- **Gros électroménagers** (machine à laver, frigo, lave-vaisselle,...)
- **Gros objets de la maison**

Refusés : Ces déchets sont à déposer par vos propres moyens en déchetterie ou dans une filière adaptée.

- **Déchets de travaux** (porte, matériaux de construction, gravats,...)
- **Déchets coupants** (vitrine, miroir,...)
- **Déchets dangereux**
- **Tout objet transportable dans une voiture**

**100 kg maximum par objet, limite de 2m³ par rendez-vous, objets vidés de leur contenu*

Ce service est exclusivement réservé aux particuliers du territoire.

Déchetteries

Carte d'accès obligatoire



Horaires :

Du lundi au samedi, sauf jours fériés :
De 9h à 11h45 et de 14h30 à 17h45
Dimanche : de 9h à 11h45

THOUROTTE :

Rue des Amours (le long de la voie ferrée)
Tél : 03 44 76 62 75

RIBÉCOURT-DRESLINCOURT :

ZAC de la Gréie (derrière le magasin Leclerc)
Tél : 03 44 83 22 54



- En cas d'apport important (supérieur à 5m³), merci de contacter la déchetterie avant votre passage.
- Pour valoriser au mieux les déchets et éviter de longues attentes, merci de **trier vos déchets au préalable**.
- Les déchets doivent être jetés dans les bennes adéquates selon les **instructions de l'agent de déchetterie**.
- Il est impératif de **respecter les gardes corps** situés le long des quais et de ne pas les escalader afin d'effectuer votre déchargement en toute sécurité.

Le règlement intérieur des déchetteries ainsi qu'un guide pratique sont consultables sur cc2v.fr

PROCHAINEMENT le tri des déchets alimentaires

46%

du bac gris est composé de déchets alimentaires

La CC2V a pour obligation d'apporter une solution de tri de ces déchets aux habitants.

Comment ?

Tous les habitants du territoire auront la possibilité d'obtenir un bac de collecte supplémentaire. Un bioseau sera également fourni par la collectivité. Il vous permettra de stocker vos déchets alimentaires dans la cuisine avant de les jeter dans le bac de collecte.

Quand ?

La mise en place de ce projet se déroulera sur **les deux prochaines années**. En 2025, nous vous fournirons les nouveaux bacs de collecte pour un lancement de la collecte en début d'année 2026.

Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois de tous les détails :

Dans notre magazine :

Distribué tous les deux mois dans vos boîtes aux lettres.



Sur nos réseaux sociaux :



@DeuxVallées



@CC2V60

Sur le nouveau site internet de la CC2V :

Retrouvez-y toutes les informations et événements.



cc2v.fr

